



NOUVEAU PERMIS DE CONDUIRE SÉCURISÉ

A compter du 16 Septembre 2013, le nouveau permis de conduire format « carte de crédit » sera délivré.

Tous les permis délivrés avant le 19 Janvier 2013 sont valables jusqu'au 19 Janvier 2033. Ils seront remplacés progressivement à partir de 2015.

Ceux délivrés entre le 19 Janvier et le 16 Septembre 2013 seront remplacés en priorité en 2014.